



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRE Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 21 juin 2018

Comité d'entreprise du 21 juin 2018

La recette « SHADOK » du directoire : « On garde le cap et on s'efforce de pomper, coûte que coûte » ...

Les résultats commerciaux à fin juin sont inversement proportionnels à l'évolution de la part variable de la présidente (pour rappel : 231 750 €) et des membres du directoire.... A fin mai, les réalisations des dirigeants devaient normalement frôler les 50% de réussite ! Eh bien non, c'est tout le contraire ...

**Le maigre bilan 2018 du directoire est en fait négatif ... de (-) 24,52% sur les nombres :
(-) 12 429 sur la bancarisation pour un objectif « intelligemment fixé » de (+) 73 000 ...**

Et que dire de la collecte et des prêts immobiliers ?! Le directoire accumule les retards, n'apporte aucune solution et reste inflexible aux alertes des élus *Sud-Solidaires*.

« Elise Paquet explique que c'est voulu, que le directoire veut continuer à créer de la richesse ... Il faut « marger » un maximum sur les prêts immobiliers, quitte à ne plus en faire (du coup sans crédits, bye-bye la marge...), et il est hors de question de s'aligner sur les taux de prêt des concurrents. » Advienne que pourra !

Très bien, et maintenant, on fait quoi ?

Puisque c'est voulu, vos élus *Sud-Solidaires* ont exigé de la direction de revoir à la baisse certaines lignes d'objectifs comme les nombres et la bancarisation. On a demandé aux « gouvernants » d'être à la hauteur de leurs fonctions et de **trouver des solutions pour éviter le découragement de toute la force de vente.**

Leur réponse, toujours aussi fine : On garde le cap et on s'efforce de pomper « coûte que coûte ».

Les dirigeants sont-ils en train d'optimiser leur part variable au lieu de pérenniser l'entreprise ?

Souvenez-vous : « Sud a dénoncé en début d'année une posture de la présidente (avoir menti sur sa volonté de renégocier la clause de revoyure de l'intéressement) ainsi que sa part variable « déconnectée » des résultats effectifs du directoire et « dépourvue de toute exemplarité ». Un avis partagé par les salariés qui estiment scandaleux que « pour le directoire, l'échec soit récompensé par une prime très élevée ».

Lorsque la présidente se permet en plus de mentir à l'ensemble du personnel, c'est vu comme une manipulation inacceptable et cynique : de la part de quelqu'un qui se vante de sa légion d'honneur, c'est juste choquant ».

Quant aux résultats commerciaux globaux qui sont à la ramasse, selon le directoire, « c'est pas nos chiffres, ce sont ceux des commerciaux » !!

Comprenez-le bien : « Nous, on s'en fout plein les poches mais on veut être responsable de rien... »

Tranquillisez-vous, le directoire est le seul responsable de cette situation, il doit repenser en profondeur sa politique commerciale et économique ! En attendant qu'il se réveille, mettez un casque et adhérez à *Sud-Solidaires*.

**Dimension conseil
ou comment
aller droit dans le mur ?**



Comment voulez-vous que ça fonctionne quand le directoire :

- supprime plusieurs dizaines de postes depuis son arrivée et prévoit d'en supprimer encore plus de 100 d'ici 2020 ... **et les salariés doivent continuer à développer les affaires commerciales** pendant que le directoire s'efforce de circonscrire nos métiers dans des procédures et dans un second temps, de les automatiser pour réduire la masse salariale et augmenter leurs revenus indécents.
- octroie 0 % d'augmentation générale de salaire localement pour les employés depuis l'arrivée de la présidente en 2009, **et les salariés doivent continuer à être motivés, faire preuve de frugalité, être à 200%... ce n'est pas sérieux ?**
- met en place un modèle d'organisation du travail centré sur l'individualisation du rapport au travail et un management par objectifs et indicateurs qui se traduit par une dégradation de la santé au travail... **Et les salariés doivent continuer à avancer dans un modèle d'organisation qui est à bout de souffle !!!**



- Nie en bloc l'expertise CHSCT de 2017, qui pointe du doigt des conditions de travail dégradées notamment dues à la mise en place de dimension conseil : Stress, charge de travail trop importante, injonctions paradoxales, sous-effectif, travail dissimulé (90% des salariés qui ont répondu affirment effectuer des heures supplémentaires sans que celles-ci soient déclarées) ... **tandis que les salariés doivent subir une pression accrue à la fois dans le travail quotidien qui s'intensifie continuellement (objectifs croissants et nouvelles tâches imposées sans croissance de la rémunération).**

Heures supplémentaires :

Si le réseau est sous tension eu égard à tout ce qui est évoqué ci dessus, l'exaspération des salariés trouve également son origine sur les restructurations menées ces derniers mois « la mise en place de solutions partagées dans les agences, ou encore de nouveaux outils informatiques et de réglementation qui au delà du mécontentement, qui génèrent des heures supplémentaires ». Les sièges ne sont pas en reste non plus car à chaque départ en retraite, le directoire trouve à chaque fois l'idée du jour qui consiste à supprimer le poste (dernier exemple en date : Le directoire supprime 6 postes au sein de la direction des Services bancaires !).

Si Sud-Solidaires constate que ses actions auprès de la direction et des personnels lors de nos visites terrain ont fait prendre conscience à quelques salariés l'utilité de déclarer leurs heures supplémentaires, il n'en manque pas moins que beaucoup continuent à travailler en dehors des heures légales sans demander le paiement de leurs heures supplémentaires. La part variable du directoire mérite t-elle une telle abnégation ?

L'assouplissement du contrat de professionnalisation : la direction considère qu'un BAC+2 ne soit pas assez qualifié et surtout éloigné du marché du travail !

Profitant de la nouvelle loi du 8 août 2016 sur l'alternance qui introduit, à titre expérimental, la possibilité de passer avec **les moins qualifiés et les plus éloignés du marché du travail** des contrats de professionnalisation sur mesure pour former le salarié sur des blocs de compétences limités aux besoins du poste, **la direction utilisera des jeunes bac +2 pour remplacer les CDD (eh oui, pour la direction de Loire-Centre, le BAC+2 n'est pas assez qualifié et surtout très éloigné du marché du travail ?! Ce qui permet de réduire encore un peu les salaires d'entrée...)**

Pour conclure, la devise SHADOK :
S'il n'y a pas de solution c'est qu'il n'y a pas de problème !